



Étapes du processus synodal

Introduction :

Depuis le mois d'octobre dernier, l'Église universelle est entrée dans la première phase du Synode des évêques sur la synodalité, une phase d'écoute au niveau diocésain. L'objectif de cette phase diocésaine était de consulter le Peuple de Dieu afin que le processus synodal se réalise à l'écoute de tous les baptisés. Elle s'est concrétisée par des rencontres, marquées par des temps de prière et de discussion, dans les différents organismes du diocèse qui manifestent déjà la « synodalité » de l'Église, comme le Conseil Presbytéral, le Conseil Pastoral Diocésain, les Conseils Pastoraux Paroissiaux, mais aussi dans différents groupes qui se sont constitués pour participer à cette démarche. Nous sommes parvenus au temps de la rédaction de la synthèse diocésaine qui sera transmise à Rome et qui contribuera à la rédaction de l'Instrumentum laboris, document de travail du Secrétariat Général du Synode des évêques.

Dates à retenir :

- **Samedi 21 mai 2022 à l'église Saint-Martin**

Remise des contributions des différents groupes

- **14h : Réunion du Conseil Pastoral Diocésain**

Les travaux accomplis au cours de la phase diocésaine seront présentés ainsi que les modalités de la rédaction de la synthèse finale

- **16h : Célébration pour la remise des contributions des différents groupes de réflexion** avec les membres du Conseil Presbytéral, du Conseil Pastoral Diocésain, des Conseils Pastoraux Paroissiaux et des différents acteurs qui ont contribué à la phase diocésaine

- **jeudi 16 juin 2022 à 17h à la cathédrale à l'occasion de la célébration de la Fête-Dieu**

Clôture solennelle de la phase diocésaine du processus synodal par Monseigneur l'Archevêque, à qui auront été remis les différents éléments en vue de la rédaction de la synthèse diocésaine

La synthèse élaborée par chaque Église particulière au terme de ce travail d'écoute et de discernement constituera sa contribution propre au parcours de l'Église universelle.

Toutefois cette synthèse ne mettra pas un terme, mais sera une étape sur le chemin qui se poursuit.

Le but du Synode, et donc de cette consultation, selon les termes du Pape François, est de « faire germer des rêves, susciter des prophéties et des visions, faire fleurir des espérances, stimuler la confiance, bander les blessures, tisser des relations, ressusciter une aube d'espérance, apprendre l'un de l'autre, et créer un imaginaire positif qui illumine les esprits, réchauffe les cœurs, redonne des forces aux mains »

(Discours d'ouverture de la XV^e assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, 3 octobre 2018)